

ENTRE NOUS

La LETTRE du Maire Actualité trimestrielle



N° 64 - MAI 2017

Mes Chers Concitoyens,

Le dimanche 7 mai dernier, la France a élu son nouveau Président de la République, Monsieur Emmanuel MACRON. Il représentera notre nation notamment sur la scène internationale et il essayera de mettre en œuvre son programme de gouvernement, un programme qui n'a pas l'assentiment général puisque pour la seconde fois consécutive, les français ont, je pense, plus fait un vote de rejet qu'un vote d'adhésion.

Cette élection, si elle nous accorde une sorte de répit par rapport au risque d'isolement qui nous guettait avec l'autre candidate, ne doit pas cacher les difficultés du quotidien que le nouveau Président dit parfaitement connaître mais qu'il n'a jamais touchées de près puisqu'il n'a jamais encore été élu à quelque assemblée que ce soit. La réalité du terrain, les difficultés budgétaires des collectivités territoriales dans l'exercice de leurs compétences, il ne les a jamais affrontées en tant qu'acteur subissant les décisions "d'en haut".

Que va-t-on subir encore après l'annonce d'exonération de taxe d'habitation pour 80 % des ménages même si ces exonérations touchent déjà une partie non négligeable de ceux-ci ? L'Etat compensera dit-il "à l'Euro près". Je ne veux pas lui faire un procès d'intention mais l'expérience montre que lorsque l'Etat décide pour les collectivités locales, notamment en matière fiscale, les collectivités subissent toujours des pertes. L'exemple du RSA et de son financement est l'un des exemples les plus notables sur le sujet.

Débutée par des primaires fratricides, cette longue campagne présidentielle a été désastreuse et unique pour ne pas dire "inique". Aujourd'hui, la campagne pour les élections législatives bat son plein et les formations politiques s'organisent afin si possible, de mettre en œuvre leur programme. Les promesses vont reflourir avec leur démagogie parfois outrancière chez les partis extrêmes de droite comme de gauche. Quant à Monsieur MACRON, il va devoir composer s'il veut une majorité car ce n'est pas avec d'illustres inconnus, comme il était lui-même il y a 3 ans, qu'il aura cette majorité. Pour lui, la traditionnelle période "d'état de grâce" n'aura pas lieu, ce qui rendra sa tâche d'autant plus difficile.

Attaché à l'avenir de mon pays et à ce qu'il représente encore aux yeux du monde, je souhaite le meilleur à la France avec notre nouveau Président, le Président de tous les français. Mais c'est à mon modeste niveau ici à Laneuveville et à la Métropole du Grand-Nancy que je consacrerai l'essentiel pendant les 3 années qui me restent avant la fin du mandat et de mon action publique locale.

Vous servir au mieux et avec le plus d'équité sont des constantes de notre action et le resteront. Je vous propose alors de parcourir cette lettre du Maire pour en découvrir ou redécouvrir certains aspects ainsi que quelques éléments du bilan de mi mandat toujours utiles à partager.

Votre Maire

Serge BOULY

LANEUVEVILLE - DEVANT - NANCY

E
d
i
t
o
r
i
a
l

Jean-Yves Joineau, Evelyne Leuret, Brigitte Ricci, Danièle Huel, Jean-Loup Rennesson pour la liste Laneuveville Autrement ".

"Etre conseiller municipal à Laneuveville-devant-Nancy

Le conseiller municipal, élu au suffrage universel, représente les habitants et c'est ce que nous nous efforçons de faire au sein du conseil municipal de notre commune. Cela demande de l'engagement, du temps et de l'énergie mais apporte aussi une vraie satisfaction lorsque nos actions conduisent à une amélioration de la vie locale.

C'est une noble tâche que de donner notre avis sur la gestion de la commune et de voter les délibérations. C'est de la politique au sens large du terme, dans son sens premier de gestion de la vie de la cité.

Toutefois, il est aujourd'hui difficile d'exercer cette mission à Laneuveville. Certes, les débats en commission sont souvent constructifs et la recherche de consensus conduit parfois à un dialogue ouvert. Il arrive que loin des querelles politiciennes, nous travaillons de concert sur des projets pour le bien de la commune. Cette dynamique est malheureusement trop souvent mise à mal par des décisions unilatérales parfois arbitraires.

Nous prendrons pour exemple deux projets récents : tout d'abord, la mise en place d'un marché communal. La commission Finances s'est penchée longuement sur le sujet et de nombreux contacts avaient été pris. Les élus de la majorité et de l'opposition avaient travaillé ensemble sur la réalisation de ce marché et certains s'étaient investis fortement dans la démarche. Puis, brusquement, sans explication, on nous annonce que le projet est annulé, par décision du maire, et qu'il n'y a plus matière à discussion.

Deuxième exemple marquant : la modification du mode de gestion des services périscolaires. Inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal, ce sujet aurait pu faire l'objet d'un débat et d'une discussion où chaque élu du conseil aurait pu s'exprimer. Or, quelques jours avant la réunion du conseil, l'information sur les nouvelles modalités était déjà distribuée à l'ensemble des parents d'élèves. Quel est alors le rôle du conseil municipal, à part voter pour ou contre des décisions qui sont déjà prises voire appliquées ? Nos critiques vis-à-vis de la position qui consiste à prendre le conseil pour une simple chambre d'enregistrement ont eu un effet inattendu : comme l'organisation du fonctionnement des services de la commune est de la responsabilité du maire, celui-ci nous a annoncé (hors conseil) qu'à l'avenir, il ne soumettrait plus ce type de délibération au conseil municipal. Cette prise de position, même si elle est juridiquement admissible, fait bien peu de cas de tous les membres du conseil municipal.

C'est pour cette raison qu'il nous a paru inutile lors du dernier conseil de prendre part au débat. Il est vain d'argumenter, de démontrer ou même de cautionner car les choix sont faits bien en amont et ne laissent aucune place à l'initiative et au débat.

Le maire et sa majorité poursuivent leur objectif de réaliser le programme pour lequel les habitants les ont élus et c'est bien normal. Mais notre position dans ce qu'on appelle l'opposition peut également être source d'enrichissement des projets, il est temps de penser à notre seul but à tous, une ville agréable et où il fait bon vivre.

Mis en cause à 2 reprises dans le texte de l'opposition, je tiens à préciser que j'ai toujours été pour la création d'un marché et que j'ai laissé carte blanche à ceux qui ont eu la charge du dossier et qui ont travaillé notamment avec l'association des commerçants et artisans " Cœur de Ville ". Je ne suis par ailleurs pas présent en réunions de commissions afin qu'il ne me soit pas reproché d'influencer les choix. Si une décision est prise en dehors des commissions, c'est collégialement avec le bureau municipal et ce n'est donc pas le " fait du prince " selon l'expression consacrée.

Pour le second exemple, il en a été de même et je cautionne le fait d'avoir donné une information aux parents d'élèves quelques jours avant une séance du conseil municipal puisqu'il était clairement indiqué que c'était sous réserve de son avis. L'opposition n'est pas contente car en dépit des explications données et d'avis juridiques sollicités, elle a été déboutée par la préfecture, laquelle m'a tenu informé de la démarche entreprise par l'opposition " en sous œuvre ". Je me tiens naturellement à disposition de tout concitoyen qui le désirerait pour lui fournir toutes preuves et témoignages sur les deux points précis relevés par la minorité et contre lesquels je m'élève car ils constituent une malhonnêteté intellectuelle.

REUSSIR NOTRE VILLE

MANDAT 2014 - 2020 : Où en sommes-nous ?

Vous nous avez fait confiance il y a trois ans, à mi-parcours de notre mandat, voici en reprenant les thèmes de notre campagne ce qui a été réalisé ou maintenu.

Emploi, vie économique et numérique : Pour l'accueil et le développement des entreprises, un référent économique a été mis en place en mairie avec l'élaboration d'un guide du "bien entreprendre". Des relations suivies avec les chambres professionnelles, Pôle Emploi et la mission locale pour l'emploi nous ont permis d'aider les entreprises ou demandeurs d'emploi.

Sécurité et tranquillité des habitants : Une première phase d'implantation de caméras de vidéosurveillance, mise en service du réseau "Voisins Solidaires et Attentifs " aux 5 Fontaines, embauche d'un deuxième policier municipal, les travaux de mise en conformité pour la mobilité des personnes handicapées dans le cadre de l'ADAP sont programmés.

Urbanisme et Mobilités : Un groupe de travail sur les mobilités s'est investi pour l'amélioration des transports en commun et sur le cadencement ferroviaire qui sur ce point n'a pas abouti par refus de la SNCF. Actions menées pour les déplacements doux, une station de location de vélos est implantée devant la Mairie.

Vie culturelle : Poursuite de l'exposition de peinture des artistes locaux, création d'une boîte à lire à la Mairie, pièce de théâtre dans le cadre du festival " Aux Actes Citoyens " offerte.

Vie Associative : poursuite auprès des associations de notre politique de soutien, qu'elle soit financière ou matérielle.

Vie scolaire et jeunesse : Maintien de la gratuité des fournitures scolaires, mise en place de l'aide aux devoirs, soutien des actions de la MJC et du Pôle Ados, opérations "Tickets-Sports" ont été poursuivies ainsi que le "Pass Sport Culture", embauche de jeunes dans nos services pendant les vacances d'été.

Environnement et développement durable : Mise en œuvre du Plan Climat Energie Territorial, qui se traduit par la diminution de la consommation d'énergie, suppression des pesticides, produits bio dans les cantines, conférences et expositions en lien avec l'environnement, gestion optimisée des espaces verts en favorisant la biodiversité et poursuite des jardins familiaux communaux.

Solidarité : Le CCAS étudie avec humanité et efficacité le soutien, tant matériel que psychologique, auprès des personnes en difficultés. Les aides à la scolarité et aux personnes âgées sont toujours d'actualité.

Partage et communication : Ecoute et échanges autour de petits déjeuners, des réunions thématiques, création d'Ateliers de Vie de Quartiers et du Comité des Sages, création d'une page Facebook sur le site Internet et le forum permet des échanges directs entre Monsieur le Maire et vous-mêmes.

Voilà à ce jour ce que nous avons pu réaliser malgré nos contraintes budgétaires et sommes désireux durant les trois années à venir de vous satisfaire au mieux en poursuivant nos actions dans la mesure de nos moyens.

Les 3 heures de natation

Le 4 février, la Métropole avait laissé les clés de la piscine au Conseil Municipal des Enfants pour les 3 heures de natation, qui ont réuni près d'une centaine d'enfants des trois groupes scolaires de Laneuveville-devant-Nancy.

L'organisation a été confiée à Jean-Michel PEREIRA et son équipe, aidée en cela par l'O.M.S., notamment le Squal Club et de nombreux bénévoles.

Pas de record battu cette année mais c'est toujours un rendez-vous attendu par les enfants.

Une ambiance sympathique a régné durant ce moment sportif.



Les enfants jouent avec les personnes âgées



Autre rendez-vous incontournable, l'après-midi de jeux avec les seniors au foyer de la Mairaine. Le 8 mars, des membres de l'amicale des retraités, des élus et des seniors ont affronté les enfants à la belote et autres jeux de société. Certains parents se sont prêtés aux jeux.

De plus, Léo, un élu du C.M.E. a fait des démonstrations de magie qui ont régalé tout le monde.

Un goûter a été offert pour terminer ce bel après-midi intergénérationnel et apprécié de tous.

Les enfants sensibilisent les adultes à la nature

L'invitation lancée par la commission Environnement du C.M.E. à collecter papiers et déchets dans les rues a réuni le 1er avril, une trentaine de personnes, parents, enfants et élus très sensibilisés à l'environnement.

Quatre groupes ont été formés et se sont rendus sur différents sites, le Parc Fenal et les rues adjacentes, le long du canal et du Frahaut, sur le site de la MJC, aux alentours du pont de la route d'Art-sur-Meurthe et dans le centre ville. Après plus d'une heure de traque aux papiers, mégots de cigarette, canettes, bouteilles plastiques et emballages en tout genre le tout accompagné de commentaires. Lola suggère aux fumeurs de se munir d'une petite boîte ou d'un sachet pour mettre leurs mégots et non de les jeter dans les rues.

Les services techniques ont pris en charge les dizaines de sacs poubelles. Un pot de l'amitié est venu récompenser les participants. "Un grand merci à tous".



Le compte administratif de la commune est le bilan de l'année écoulée. Pour l'année 2016, le compte administratif montre que la commune continue à être bien gérée malgré un environnement ambiant difficile.

Des recettes stables

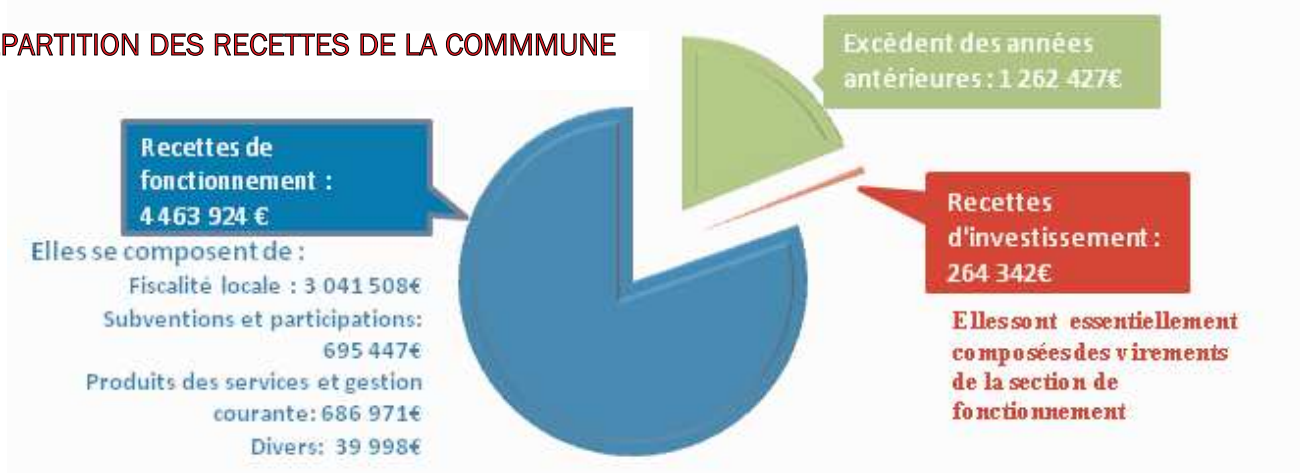
Le montant global des recettes de la commune est de 5 990 694 € en 2016.

Le produit fiscal global de la commune est en augmentation de 1,19% ; ce qui la place au 14ème rang sur les 20 communes de la Métropole du Grand Nancy en terme d'augmentation des ressources fiscales.

Le Conseil Municipal a voté en septembre 2016, la suppression de l'abattement général à la base.

Cependant, **Laneuveville-devant-Nancy** reste une commune avec des taux d'imposition parmi les plus bas du Grand Nancy.

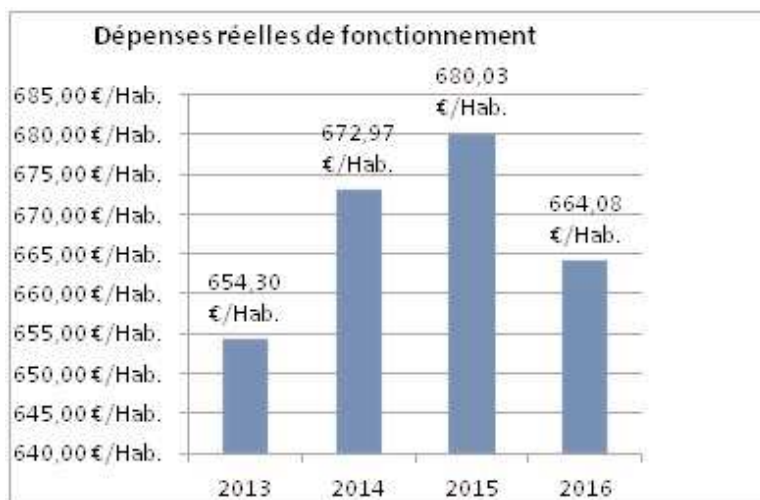
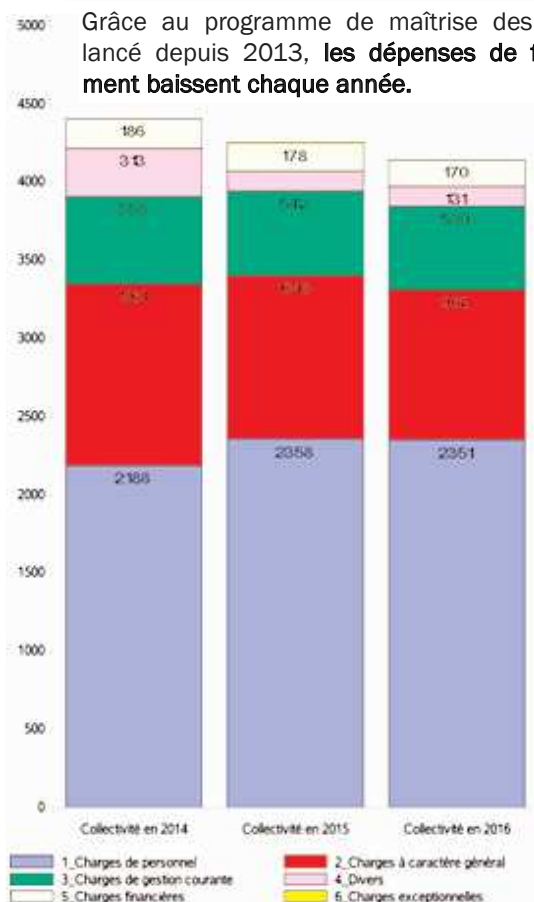
REPARTITION DES RECETTES DE LA COMMUNE



Grâce au programme de maîtrise des dépenses lancé depuis 2013, **les dépenses de fonctionnement baissent chaque année.**

Des dépenses en baisse

Avec un ratio de 664,08 €/habitant, la commune a des charges inférieures à la moyenne départementale, régionale et nationale des communes de même importance.



C'est aussi le cas pour les charges de personnel.

FINANCES

Une gestion saine et maîtrisée

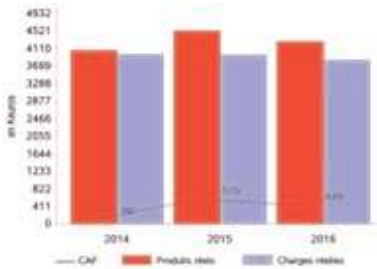
La situation financière de notre commune, malgré les baisses

de l'état, reste stable. La commune enregistre un excédent de fonctionnement de 742 713€. Ce résultat, fruit du travail de toutes les équipes dans le cadre du plan de maîtrise des dépenses, nous permet de voir l'ensemble des indicateurs de gestion s'améliorer.

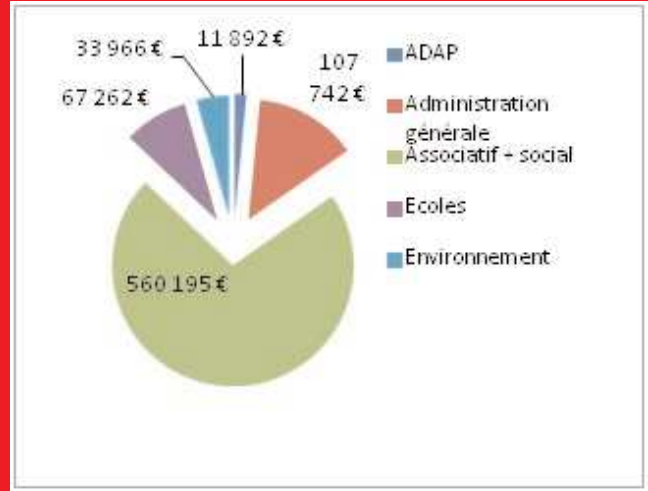


Ainsi, notre capacité d'autofinancement, d'un montant de

449.447 € permet de rembourser la dette en capital mais aussi de faire des investissements supplémentaires.



Le montant des investissements directs de 2016 est de 781 056,76 € et se répartit de la façon suivante :



Gestion de la dette

Aucun emprunt toxique

Depuis l'année 2010, la commune n'a contracté aucun emprunt supplémentaire. Aucun investissement nécessitant le recours à l'emprunt n'a été effectué et la dette par habitant diminue tous les ans.

Tous les emprunts sont à taux fixes.



Soutien aux associations

La commune de Laneuveville-devant-Nancy soutient de façon active l'ensemble des associations du territoire.

Pour l'année 2017, cela a représenté un montant global direct de 250 175 € et indirect de 268 675 € soit un total de 518 850 € pour 34 associations.



La commune poursuit aussi sa politique d'accompagnement social à travers le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) en versant pour 2016 une subvention de 177 224 €.

Avec 427 399 € de versement direct soit 71€/an/habitant, la commune a un niveau d'implication local supérieur à la moyenne départementale, régionale et nationale des communes de même importance.

& actions sociales

FINANCES

BUDGET 2017

Le budget 2017 est marqué par une volonté forte d'œuvrer pour le bien-être des Laneuveillois et des Phlinois, pour continuer à investir et pour financer notre politique de la ville.

Le budget global, fonctionnement plus investissement, est de 6 646 781 €.

Les taux d'imposition 2017 restent inchangés :

- . Taxe d'habitation : 5,59%
- . Taxe foncière sur le bâti : 6,84%
- . Taxe foncière sur le non bâti : 9,70%



Et afin d'anticiper les besoins futurs, quatre axes forts ont défini la réalisation du budget 2017:

- Pas d'augmentation des impôts,
- Soutien actif aux associations,
- Maintien des services de qualité,
- Poursuite des investissements structurants et permettant les baisses des coûts de fonctionnement.



Elles sont composées de subventions et du reversement d'une partie de la TVA.

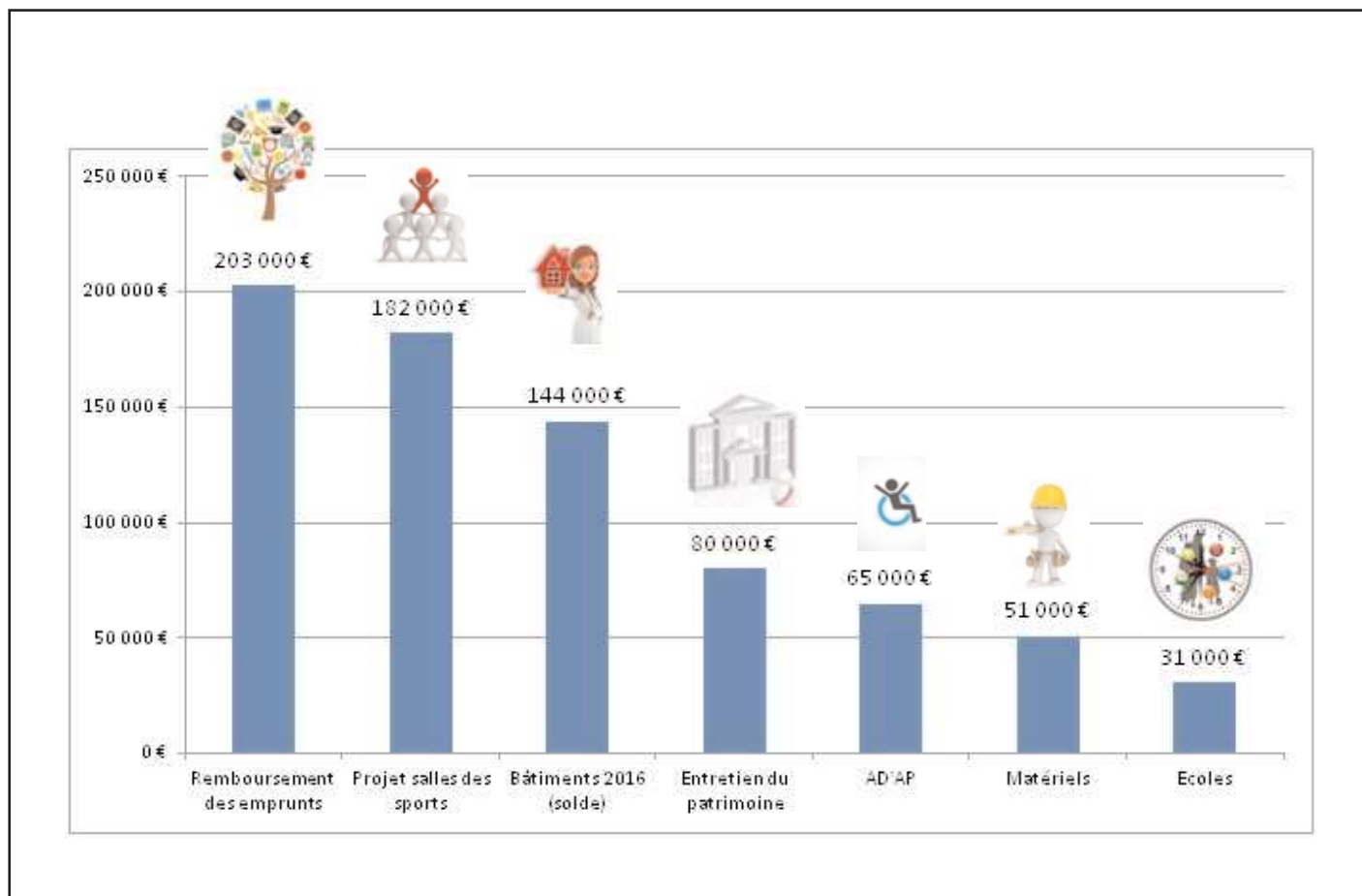
A commune équivalente en taille, Laneuveville-devant-Nancy est la commune dont la fiscalité locale est la plus basse du Grand Nancy.

En 2017, le montant des charges de fonctionnement est de 5.078.108 € dont 4.133.698 € de gestion courante :



FINANCES

En 2017, le montant des investissements est de 1.568.673 € dont 756.000 € d'équipement.



Ce qu'il faut retenir pour 2017 !

L'analyse de la situation financière 2016 de la commune montre bien que sans actions complémentaires, l'équilibre financier de la commune est fragile et très sensible aux aléas.

Chaque année, les baisses de dotations de l'état impactent lourdement nos recettes, ce qui devient compliqué pour conserver des services de qualité au meilleur prix.

Le budget 2017 de fonctionnement reste à l'équilibre grâce aux excédents reportés accumulés depuis plusieurs années.

Dès lors, la commune n'a pas d'autres recours que, sur le long terme, de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour conserver une capacité d'autofinancement satisfaisante mais aussi d'accroître ses ressources.

Cart'Son est tout d'abord une aventure humaine. C'est en juin 2014, qu'est née l'idée du festival. Les jeunes de la commission junior accompagnés des parents ont voulu concrétiser cette idée ensemble tout en accueillant d'autres personnes volontaires. Aujourd'hui, c'est un groupe de 26 bénévoles qui s'investissent remarquablement toute l'année pour préparer ce projet. Cart'Son est un festival pas comme les autres, des animations et des concerts pour tout le monde : jeunes et adultes, tous réunis autour de ce festival à taille humaine favorisant la mixité sociale.

Pour plus d'informations : www.cartson.mjclaneuveville.fr



En juin, fais ce dont tu as envie.....

Les 8 jeunes de la commission junior proposeront des événements locaux :

- **Le samedi 10 juin à partir de 20h30** : Théâtre d'improvisation entrée 3 euros. A partir de 22h30 jusqu'à 23h30: Nuit aux étoiles. Initiation et observation du ciel : Constellation, planète, légendes associées, lunette astronomique... Venez passer une soirée en famille dans le parc Viriot de la MJC. Couverture et lampe de poche conseillées. Pour plus de renseignements sur la nuit aux étoiles : Stanislas - hoodbusard@outlook.fr;
- **Le samedi 24 juin de 14h à 18h** : Animations familiales au parc Viriot



Lan'aventure multisports - le 1er juillet 2017 de 9h à 16h

Le premier " Lan'aventure multisports " va voir le jour grâce à l'étroite collaboration de l'Office Municipal des sports - du Pôle jeunesse MJC - de la Société d'Histoire de Laneuveville et des Associations sportives Laneuvevilloises.

Cet événement aura lieu **le samedi 01 juillet 2017 de 9h à 17h30**. Depuis janvier 2017, un groupe de bénévoles organise un circuit sur la commune qui combinera une série d'épreuves sportives : la pétanque, le tir à l'arc, le tennis, l'escalade, l'haltérophilie, le triathlon, la savate, aikido, et la gym volontaire. Majoritairement, les épreuves sportives seront des disciplines proposées par les associations sportives de la commune et la M.J.C.

Ces épreuves seront positionnées à différents endroits de la commune. Pour se rendre aux épreuves, les équipes devront principalement se déplacer à pied avec l'aide d'un plan. Les équipes se composeront de la manière suivante (de 3 à 5 personnes) :

- Equipe Cadet (De 7 à 10 ans),
- Equipe Junior (De 11 à 17 ans),
- Equipe Famille, Equipe de copains (à partir de 7 ans),
- Equipe de licenciés à une association sportive de Laneuveville devant Nancy (à partir de 7 ans).

A chaque stand, les participants auront des épreuves à accomplir.

En parallèle des épreuves, pour connaître l'histoire de la commune, des questions préparées par la société d'histoire seront posées.

Inscriptions obligatoires auprès du pôle jeunesse avant le 22 juin : 5 euros par équipe



URBANISME

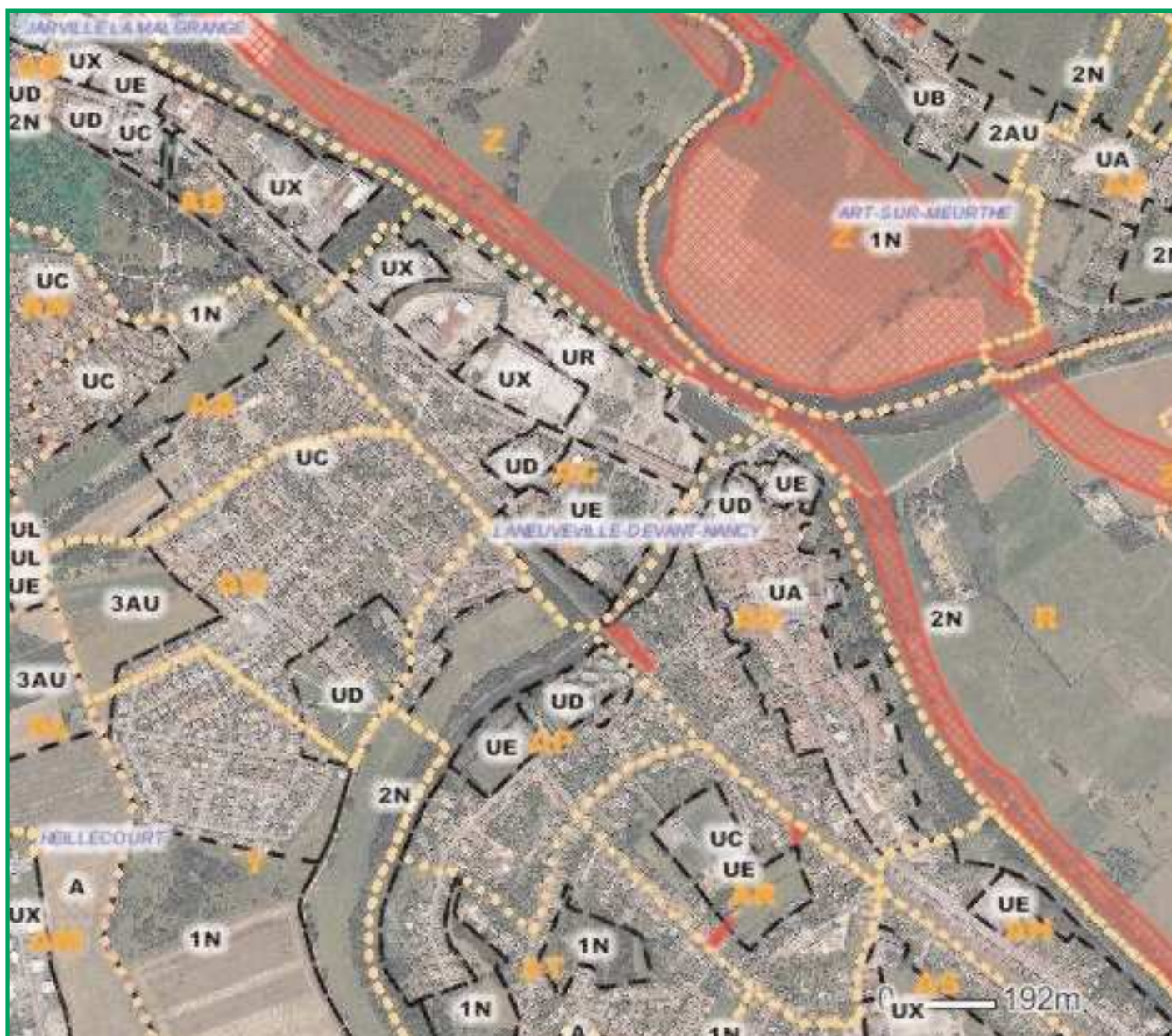
UN PLAN LOCAL DE L'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Grand Nancy a accédé au 1er juillet 2016 au statut de Métropole. Elle a forgé son identité au cours de diverses périodes de son histoire et possède de nombreux atouts environnementaux qui participent à l'attractivité de son territoire.

Quel visage aura notre métropole dans 15 à 20 ans ? C'est la question à laquelle il nous faut dès à présent réfléchir.

Démographie, vieillissement de la population, emplois, économie, environnement, corridors écologiques, place de l'agriculture périurbaine, attractivité, santé des habitants, mode de déplacements, habitat sont autant de thématiques (sans être exhaustif) qui seront traitées lors de l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Une réunion publique de présentation de ce dossier aura lieu en septembre, la date sera communiquée par voie de presse et sur notre site internet.



DÉPLACEMENTS

PLAN VÉLO DANS LA MÉTROPOLE : UNE AFFAIRE QUI ROULE

La métropole à vélo, c'est 54 km de de bandes cyclables, 44 km de pistes cyclables, 98 km de voies mixtes piétons/vélos, 11 km de couloir bus accessibles aux vélos, 29 km de double sens cyclables, 218 km de voies en zone 30 et zones de rencontres.

Et pour notre commune c'est 6 km de bandes, 1.5 km de contre allée, plus de 5 km de voie mixte/verte pour ne citer que les chiffres les plus marquants.

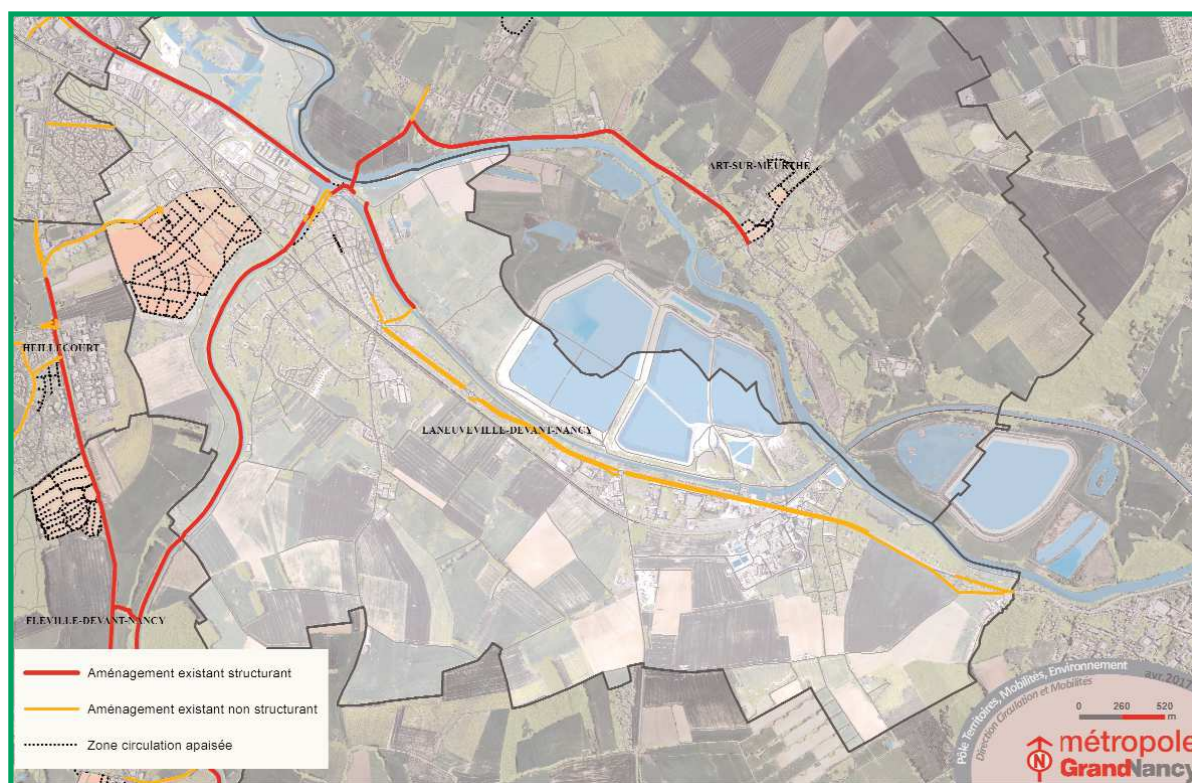
Nous disposons aussi d'une plate-forme de location de vélos pour la période printemps/été, les personnes intéressées peuvent obtenir tous les renseignements auprès des services municipaux de la Mairie, pensez-y si vous avez des besoins ponctuels, promenade en famille ou avec des amis que vous recevez, des locations au mois sont possibles.

C'est aussi, hormis les travaux de la commission ad hoc, un groupe de réflexion sur les mobilités composé d'habitants de la commune qui a fourni un excellent travail et dont les résultats ont déjà porté leurs fruits par des aménagements spécifiques réalisés par la Métropole du Grand-Nancy.

Pour autant, il reste encore des choses à faire, notamment en matière de continuité de liaisons, nous travaillons sur le dossier de la poursuite des travaux d'aménagement de la voie verte européenne qui passe le long du chemin de halage du canal de la Marne au Rhin pour rejoindre Varangéville à partir du dénommé " pont des vaches ". C'est aussi la création d'une jonction entre le quartier des 5 Fontaines élargi et la piste située le long du chemin de halage du canal de jonction, mais là les contraintes techniques sont nombreuses, dénivelé important, franchissement du ruisseau du Frahaut. Toujours est-il que ces projets que nous souhaitons sont connus des services métropolitains et font partie de nos demandes qui sont à l'étude avec celles des 20 communes de l'agglomération.

Le budget métropolitain résulte d'une volonté politique forte, pour développer la pratique du vélo, est de 500 000 € pour les opérations d'aménagements et de 250 000 € pour l'entretien du patrimoine existant auquel une enveloppe supplémentaire a été abondée de 500 000 € pour permettre la réalisation d'opérations spécifiques coûteuses en 2017.

La sécurité des cyclistes est aussi étudiée avec la mise en place progressive et à titre expérimental des panneau " cédez le passage cycliste au feu " plus communément connu sous l'appellation des " tourne à droite " et le plan d'implantation des stationnements vélos connaît des évolutions pour permettre le développement des déplacements à vélos dans notre commune et sur le territoire métropolitain.



ENVIRONNEMENT

DÉCOUVERTE DES OISEAUX DU BORD DE MEURTHE

Le samedi 20 mai 2017

Découverte des oiseaux du bord de Meurthe, à Laneuveville devant Nancy.

Rendez-vous à 9h00 sur le parking de la salle des fêtes.

Des jumelles pourront être prêtées aux participants.

Il est souhaité que les personnes intéressées s'inscrivent en Mairie de Laneuveville au 03.83.51.21.46

ECONOMIES D'ÉNERGIE.....

Faire baisser notre facture énergétique est l'affaire de tous, tant pour nous, particuliers que pour notre collectivité. Chaque euro économisé est un euro qui peut être affecté à autre chose. Nous nous sommes lancés depuis plusieurs années dans un vaste plan d'économies en procédant notamment à du remplacement de chaudières, plus performantes, à des travaux d'isolation de bâtiments, en participant à des groupements de commande avec d'autres collectivités pour l'achat de l'électricité et du gaz et en valorisant nos travaux d'amélioration par le biais des Certificats d'Economies d'Energie. Dispositif mis en place par la métropole du Grand Nancy aussi bien pour les Collectivités que pour les Entreprises et les Particuliers.

Sur le front des aides des choses vont évoluer à partir de l'année prochaine, nous ne savons pas encore si le crédit d'impôt sera reconduit, si le dispositif des CEE sera tout aussi intéressant. Aussi, nous vous rappelons que la Maison de l'habitat et du développement durable, la SPL Grand Nancy Habitat et l'Agence Locale de l'Energie et du Climat sont vos partenaires pour vous aider à monter votre projet de travaux.



A ce titre, nous organisons pour la troisième année consécutive à l'Espace CHAUDEAU de Ludres en partenariat avec les communes du secteur sud-est de l'agglomération **le salon des économies d'énergie les 8 et 9 septembre prochains.**

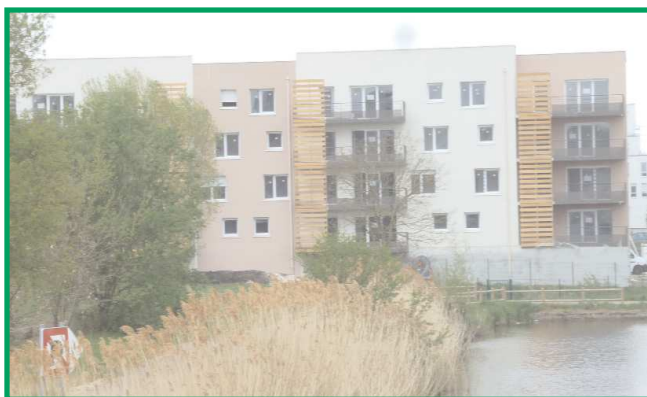
Notez dès à présent ce rendez-vous dans vos agendas où vous pourrez être mis en relation avec nos partenaires institutionnels et entreprises toutes certifiées RGE. **L'entrée est libre.**

PLAN LOCAL DE L'HABITAT DURABLE

Offrir un parcours résidentiel pour tous et une des priorités de ce l'on appelle le PLHD, le Plan local de l'Habitat Durable.

Le 6^{ème} PLHD qui se terminait en 2016 a été prorogé pour une période de trois ans. Ce document fixe des objectifs de création de logements sur l'ensemble de la Métropole du Grand Nancy.

Notre commune a atteint ses objectifs de réalisation de logements locatifs aidés, plus communément appelés logements sociaux. Ces logements conventionnés permettent aux jeunes de pouvoir commencer un parcours résidentiel lorsqu'ils n'ont pas les moyens d'être primo accédant et ils ont aussi leur utilité pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de devenir propriétaire. A savoir que 55 % de la population est éligible au logement social. Ayant atteint le taux de 26,52% sur un parc immobilier de 2753 résidences principales notre commune satisfait aux obligations législatives de la loi SRU, c'est pourquoi, il n'est pas prévu d'engager de programme immobilier social de grande ampleur dans les années à venir. Dans le futur, le PLHD fixe pour notre commune un objectif concerté de 15 logements locatifs aidés en diffus et 300 logements nouveaux en accession à la propriété.



Ces objectifs seront atteints si les opérateurs, promoteurs, particuliers décident d'engager des programmes de construction. L'objectif premier pour notre commune étant la fin de l'opération de Sainte Valdrée avant d'engager tout autre programme important.

SOCIAL

Banque alimentaire



Les trois groupes scolaires, le CCAS et le Conseil Municipal d'enfants se sont mobilisés pour organiser une collecte pour la banque alimentaire.

Le 18 janvier 2017 Marie Lozinguez et Jean Di Tullio sont venus en mairie rencontrer Nathalie Munier, responsable du CCAS, Hervé Primard élu délégué au conseil municipal d'enfants et Claudine Florentin adjointe à la communication qui leur ont remis 115 kg de denrées alimentaires.

Cette opération sera renouvelée en fin d'année.

Sauveteurs volontaires de proximité



Etre Sauveteur Volontaire de Proximité s'inscrit dans le cadre du bénévolat. Le but est d'être rapidement sur les lieux lors d'un problème cardiaque et de pratiquer les gestes qui peuvent sauver une vie en attendant l'arrivée des services d'urgence.

Chaque année une séance de recyclage est organisée pour toutes les personnes inscrites.

Vous aussi vous désirez rejoindre cette chaîne du Coeur, renseignez-vous à la Mairie auprès de Madame Nathalie Munier responsable du CCAS ou de sa collaboratrice Madame Christine Moréno.

Information de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

VOUS ETES

- Titulaire de la carte du Combattant ou d'un Titre de Reconnaissance de la Nation (TRN)
- Veuve ou veuf d'un Ancien Combattant
- Blessé, titulaire d'une pension militaire d'invalidité (PMI)
- Pupille de la Nation
- Victime civile d'acte de terrorisme

Vous avez besoin d'une aide financière ou d'un accompagnement administratif ?

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Meurthe & Moselle, Service Public :

- vous accueille, vous écoute et vous informe sur vos droits administratifs et sociaux
- vous apporte des aides adaptées à votre situation en complément des aides de droit commun :
 - une aide financière aux frais d'obsèques (décès du conjoint)
 - une aide aux prestations de maintien à domicile (aide ménagère, portage de repas, téléalarme, travaux d'aménagement de l'habitat...)
 - un soutien financier lié aux frais médicaux (appareillage auditif, lunettes, frais dentaires, médicaments non remboursés, frais d'hospitalisation...)
 - une aide financière ponctuelle pour régler des frais de déménagement, un loyer, une facture d'énergie...
 - une dotation financière pour la constitution du trousseau d'entrée en maison de retraite ou EHPAD
- une avance remboursable de 400 à 1 500 € (mensualités de 50 € à taux zéro)

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone au 03.83.67.82.86 ou par mail sd54@onacvg.fr

Nous vous accueillons également du lundi au vendredi à l'adresse suivante :

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
67 Rue Emile Bertin - 54052 NANCY Cedex

Retrouvez toutes nos informations en ligne : www.onac-vg.fr



VIE ASSOCIATIVE

Label "Ville active et sportive"



Belle récompense : en février 2017, Nicole Lerat, adjointe à la vie associative et Jean-Michel Pereira, directeur des sports de la commune se sont rendus à Montpellier pour recevoir le diplôme et le panneau indiquant que Laneuveville-devant-Nancy était labellisée "Ville active et sportive" avec un laurier.

Ce label qui est attribué pour deux ans se base sur quatre critères : la motivation de la candidature, la présentation du projet sportif, l'état des lieux sportifs du territoire, la politique sportive et les initiatives innovantes.

C'est une juste récompense pour la ville valorisant ainsi le dynamisme des associations locales qui oeuvrent pour le développement des activités physiques et sportives pour tous.

Championnats haltérophilie



Roger BOUKO président de l' ES Laneuveville Haltérophilie a été classé Vice-Champion du monde aux MASTER GAMES "SENIORS" 2017 à AUCKLAND en NOUVELLE ZELANDE en soulevant un total de 132 kilos (Arraché et Epaulé-jeté) derrière le Slovaque Jaroslav Cheben qui a réalisé un total de 140 kilos.

Une très belle performance ! Mais jusqu'où ira t-il ?
Toutes nos félicitations !

Semi marathon



Environ 60 bénévoles, habitants, membres d'associations, policiers et élus se sont mobilisés pour assurer le bon déroulement du semi-marathon des coureurs sur notre commune. Un grand merci à tous pour leur aide.

4L Trophy



Cette aventure humanitaire qu'est le Raid 4L Trophy qui a réuni cette année 1.450 équipages venant de France et d'Europe a été réalisée par Jérémy Franiatte et Quentin Thiriet.

Cette course d'orientation exclusivement en Renault 4 a traversé la France, l'Espagne et le Maroc jusqu'aux dunes de Merzouga.

Les étudiants ont transporté 300 kg de fournitures scolaires et sportives qui ont été distribuées aux enfants du sud marocain à leur arrivée.

Jérémy et Quentin ont tenu à remercier tous les sponsors et leurs familles qui leur ont permis de vivre une expérience humaine, captivante, enrichissante à tous les points de vue pendant les 7.700 km parcourus.

PETITE ENFANCE

A qui confier son tout petit lorsqu'on habite Laneuveville ?

Pour répondre au mieux à vos besoins, vous trouverez sur la commune trois possibilités de garde différentes et complémentaires.

Les assistantes maternelles agréées

Une liste communiquée par le Conseil Départemental est disponible. Vous pouvez la demander à l'accueil de la mairie. Celle-ci répertorie le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et le nombre de places attribuées par le service de P.M.I. pour chacune d'entre elles.

Le multi-accueil Les Lucioles



Les Lucioles 2, rue des Ardennes à Laneuveville-devant-Nancy gérée par l'association Léo Lagrange accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans, agrément pour accueillir 30 enfants.

La halte-garderie les Pit'chouns



La halte-garderie Les Pit'chouns 5ter, rue Robert Damery à Laneuveville-devant-Nancy, accueille les enfants âgés de 3 mois à 6 ans, capacité maximum de 16 enfants par tranche horaire, fréquentation maximale de 5 demi-journées par semaine.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de la Mairie : <http://www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr>

Dans le souci de répondre au mieux aux demandes des familles, le partenariat qui existe entre la crèche et la halte-garderie se développe avec les assistantes maternelles.

En effet, celles qui le souhaitent peuvent communiquer leurs disponibilités à la directrice de la crèche. Une fois la commission d'attribution réunie, la liste des assistantes maternelles et leurs possibilités de garde est aussitôt transmise aux familles qui n'ont pas obtenu de place à la crèche. Ainsi, d'une part les familles sont rassurées et d'autre part le lien entre elles et les assistantes maternelles en recherche d'emploi est facilité. Enfin, durant la commission d'attribution des places, si les besoins exprimés par les familles se rapprochent plus des services proposés par la halte-garderie, les parents seront invités à prendre contact avec la directrice.

Portes ouvertes de la CRECHE et de la HALTE-GARDERIE le 20 juin de 18h à 19h30

Les équipes éducatives se rendront disponibles pour vous faire découvrir leurs établissements, échanger avec vous sur leurs fonctionnements et répondre à vos questions.

Inscriptions par mail ou par téléphone en choisissant un horaire avant le 9 juin 2017.

- **le Multi-accueil Les Lucioles** : le 20 juin à 18h, 18h30, 19h mail : agnes.remmele@leolagrange.org - tél 03 83 54 73 48
- **la halte-garderie " Les Pit'chouns "** le 20 juin à 18h, 18h30, 19h mail : h.garderie@ville-laneuveville-devant-nancy.fr
tél : 03 83 53 29 02

Pour des raisons d'organisation, aucune visite ne sera possible en dehors de ces inscriptions.

COMMUNICATION

Une Rose Un espoir



Le 30 avril les rues de Laneuveville étaient sillonnées par des motards qui proposaient des roses contre un don pour la Ligue contre le Cancer dans le cadre de l'opération : "Une Rose Un Espoir".

Plus de 80 motards des environs ont vendu 8.000 roses pour cette cause en partenariat avec notre commune qui leur attribue une subvention.

Un grand merci à eux pour leurs sympathiques sourires et leur engagement.

Remise de cartes aux nouveaux électeurs

Le 11 mars les jeunes laneuveillois en âge de voter étaient reçus en mairie pour recevoir leurs cartes d'électeurs.

Monsieur le Maire leur a précisé que le vote est un droit et même un devoir moral et les a incités à user de ce droit notamment pour les élections présidentielles et les législatives qui suivront.



"LA FETE DES VOISINS"

La "Fête des Voisins" se déroulera le vendredi 19 mai 2017.

N'hésitez pas à inviter vos voisins. Vous pouvez vous adresser en mairie pour obtenir des tracts, affiches, invitations pour organiser au mieux cette manifestation.

N'oubliez pas de préciser à l'accueil le jour et l'heure de cette rencontre afin que nous puissions venir faire une photo souvenir de ce moment.

FESTIVITES DU 13 ET 14 JUILLET 2017

Le 13 juillet 2017

Le pique-nique de la République se déroulera dans le Parc Fenal près des courts de tennis le 13 juillet 2017 dès 18h30. Chacun amènera son repas ainsi que sa boisson et il n'est pas interdit de partager les spécialités "maisons" ou nationales car la République et la Ville de Laneuveville sont ouvertes à toutes les cultures. Les nappes aux couleurs de la manifestation seront fournies par la municipalité. La Mairie offrira l'apéritif pour les adultes et des jus de fruits pour les enfants et mettra à disposition des sacs et conteneurs pour que chacun dépose ses déchets en bon citoyen respectueux de son environnement. Ensuite, tout le monde sera invité à la traditionnelle "retraite aux flambeaux" puis au feu d'artifice qui sera tiré dans la plaine du Frahaut. Nous vous espérons très nombreux à cette fête de la Fraternité.

Pour des questions d'intendance, vous voudrez bien nous faire part de votre inscription à ce pique-nique avant le **7 juillet 2017** en retournant en Mairie le bon ci-dessous ou en vous inscrivant à l'accueil de la mairie. Nous vous remercions de votre participation.

Monsieur, Madame participeront au pique-nique de la République du 13 juillet 2017.

Nombre de participants adultes : Enfants :

Bulletin à retourner en Mairie, 35, rue du Général Patton 54410 - LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY avant le 7 juillet 2017

Château de Montaigu

Le Château de Montaigu rouvre ses portes au public les week-end pendant la belle saison.

- du 29 avril au 15 octobre 2017, tous les week-end sur réservation au 03 83 15 27 70 visites guidées samedi et dimanche à 10h30, 14h et 16h

- de mi-juin à mi-octobre 2017, sur demande en semaine uniquement pour les groupes, 25 personnes maximum contact au 03 83 15 27 70, ou sandrine.derson@grand-nancy.org

Tarifs :

Individuel : 5 € (tarif plein) 3 € (tarif réduit)

Groupe : 3 € à partir de 10 personnes maximum.

Rendez-vous importants

19/05/2017	Fête des Voisins
20/05/2017	CART'SON
20/05/2017	Découverte des oiseaux Plaines de Meurthe
24/05/2017	Collecte de sang - Salle des fêtes
25/05/2017	Pièce de théâtre à la salle des fêtes Festival Aux actes Citoyens
03/06/2017	Fête de l'Eté - Ancien Groupe scolaire La Madeleine
03 au 05/06/2017	Exposition de peinture - Salle des fêtes
11/06/2017	Elections législatives
16/06/2017	Théâtre - Salle Polyvalente MJC
16 au 18/06/2017	Boot Défense Camp - Ancien Groupe Scolaire La Madeleine
16 au 18/06/2017	Compétition Modélisme - Ancien Groupe Scolaire La Madeleine
17/06/2017	Gala de Gym - Salle des Sports
18/06/2017	Elections législatives
20/06/2017	Gala de danses africaines - Salle des fêtes
20/06/2017	Récompenses OMS - Salle polyvalente
22/06/2017	Gala de danses modernes - Salle des fêtes
24/06/2017	Feux de la Saint-Jean et Zoom sur ma ville MJC
01/07/2017	LAN'AVENTURE Multisports

Pièce de théâtre



Pièce offerte par la Ville de Laneuveville-devant-Nancy aux Laneuevillois et Grands-Nancéiens le jeudi 25 mai 2017 à 20h30 à la salle des fêtes.

Réservations en mairie et retrait des billets auprès de Cécile Dumoutier.

Listes électorales

Vous arrivez à Laneuveville-devant-Nancy : venez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre de chaque année.

Vous quittez Laneuveville-devant-Nancy : faites vous inscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune.

Distribution raticide

Pour des raisons de sécurité, la Mairie ne fournira plus de raticide. Ces produits sont en vente libre en magasin.

Mairie de Laneuveville-devant-Nancy représentée par son Maire : Serge Bouly

35, rue du Général Patton 54410 Laneuveville-devant-Nancy

Directeur de la publication : Serge Bouly

Responsable de la rédaction : Claudine Florentin

Imprimeur : La Nancéienne d'impression 24 rue du Haut-Bourgeois 54000 NANCY

Date de la parution : mai 2017

Accueil des nouveaux habitants

La Municipalité organisera en septembre 2017 une réception afin d'accueillir les nouveaux habitants et leur présenter les membres de l'équipe municipale et la ville avec visite en bus des différents quartiers, découverte des bâtiments communaux, écoles, équipements sportifs, etc... Une invitation vous sera adressée par courrier.

Vous avez emménagé en 2016-2017

NOUVEAUX HABITANTS - FAITES-VOUS CONNAITRE

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE..... TEL.....

Papillon à retourner en mairie adressé à André CHARPENTIER - Adjoint aux fêtes et cérémonies, jumelage.

SITE INTERNET : <http://www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr>
PAGE FACEBOOK